COMMUNE DE LES CONTAMINES-MONTJOIE

Le 11/04/2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la **Mairie, Salle consulaire,**

Le jeudi 17 AVRIL 2025 à 20h00.

ORDRE DU JOUR

1. **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2025**

2. **DECISIONS**

3. **AFFAIRES GENERALES**

3.1 Délégation de service public (DSP) Nash Mountain Games – Rapport d'activités 2024
3.2 Adhésion de la commune des Contamines-Montjoie au groupement d'intérêt public la Foncière de Haute-Savoie
3.3 Bilan de la concertation préalable – procédure de remplacement de la télécabine de la Gorge
3.4 Habitat : Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)
3.5 Convention de servitudes entre ENEDIS et la Commune des Contamines-Montjoie, parcelle section E, numéro 2166
3.6 Convention de servitudes entre ENEDIS et la Commune des Contamines-Montjoie, parcelles section B, numéros 2488 et 3194
3.7 Prorogation de permissions de voirie au bénéfice des réseaux de communications électroniques entre Orange et la commune des Contamines-Montjoie – chemin de la Revenaz
3.8 Autorisation de signature d'une convention de passage pour itinéraires VTT
3.9 Convention de prestation de services mutualisés avec la CCPMB – maintenance informatique
3.10 Autorisation de signature d'une convention pour l'implantation de composteurs publics de quartier

4. **FINANCES**

4.1 Demande de subvention au titre du Contrat D'Avenir et de Solidarité (CDAS) – Année 2025 – Enrobés le Cugnon
4.2 Demande de subvention au titre du Contrat D'Avenir et de Solidarité (CDAS) – Année 2025 – Enrobés route des Moranches et route de Nant Fandraz
4.3 Programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès du Conseil Régional Rhône-Alpes
4.4 Programme 2025 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès de Sylv'ACCTES
4.5 Convention pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif – Avenant n°2 Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – tarifs 2025

5. FONCIER

5.1 Cession d'une partie du chemin rural de Colombaz et de la Montaz
5.2 Régularisation foncière chemin de la Vy – échange de parcelles entre la Commune et M. Jean-Luc Mattel
5.3 Délibération autorisant la signature du protocole d'accord relatif au lotissement « Gruz »

Le maire,
François BARBIER